



INFORMATIONS MUNICIPALES COMMUNE DE BONNES CHARENTE

Juillet 2019

LE MOT DU MAIRE :

Beaucoup d'évènements ont rythmé notre quotidien depuis la parution en janvier de notre bulletin d'informations.

Tout d'abord, comme tous les ans à la même époque, le vote du budget, le dernier de cette mandature qui se terminera en mars 2020.

Il s'équilibre à 425 808 euros en fonctionnement et l'excédent 2018 s'élève à 111 109.23 euros (ce montant élevé s'explique par des travaux prévus mais non réalisés et reportés sur cet exercice). Vous trouverez le détail des investissements ci-après.

Une fois de plus, la part communale des impôts locaux n'a pas été augmentée.

Restaurant : Nous nous sommes enfin débarrassés des anciens locataires et de leurs 6 chiens, non sans peine. Comme nous le soupçonnions, nous avons récupéré les locaux dans un état de saleté inimaginable et bien sûr aucun loyer payé.

Devant cette situation, le conseil s'est posé la question de savoir s'il fallait tout arrêter ou essayer de retrouver un repreneur.

Pour l'animation de notre village et persuadés que cette affaire peut être viable avec des gens sérieux, propres et accueillants, avec l'aide de notre consultant, nous avons retrouvé un candidat Cyril ROUVEROT, 42 ans, ayant les capacités et l'envie de faire revivre ce lieu convivial. Depuis 38 ans, aucuns travaux n'avaient été réalisés, aussi il était nécessaire de faire ce qu'il fallait pour rendre ces lieux agréables, fonctionnels et aux normes. Nous avons donc provisionné 30 000 euros pour refaire l'appartement à l'étage (doublage, isolation, électricité, parquets ...) et pour la partie commerciale en partenariat avec le repreneur, nous effectuons les travaux lourds (carrelages, évacuations, plomberie, faïences...).

Le repreneur investira environ 70 000 euros pour démarrer son activité (déco, matériel, trésorerie...).

Nous espérons une ouverture fin septembre et lui souhaitons bonne chance.

Deuxième gros chantier : L'aménagement sécuritaire de la D17 rue de Farebersviller entre les entrées Sud et Nord l'appel d'offre passé, 3 entreprises ont répondu. Les offres sont en cours d'analyse.

Les travaux pourraient débuter fin septembre et devraient être terminés en fin d'année.

Globalement ces tranches 1 et 2 devraient être subventionnées à hauteur de 53%.

Notre employé municipal Michaël NYZAM est toujours en mi-temps thérapeutique jusqu'à fin septembre et nous ne savons pas comment évoluera son handicap.

Tout ceci pose problème pour maintenir le niveau d'entretien sur la commune, la charge de travail n'étant pas cachée.

Pour pallier à cet état, nous avons recruté à raison de 13heures/semaine Monsieur Michaël PANPHILE qui travaille en horaire décalé. Nous faisons appel aussi à l'association PASS pour effectuer ponctuellement des opérations d'entretien.

Depuis l'interdiction des désherbants, nous avons investi dans un désherbeur thermique que nous partageons avec la commune des ESSARDS.

Dans le bourg et les villages, j'en appelle toutefois pour ceux qui le peuvent, à la bonne volonté des personnes pour entretenir devant leur porte comme déjà certains le font.

Tous ces petits gestes citoyens additionnés contribueront à soulager nos employés. L'autre solution : embauche d'un autre salarié mais en contrepartie augmentation de 20% des impôts locaux.

Dans la vie associative de notre village, à noter le dynamisme de l'association Bonn'Art Café, installée dans les locaux de l'ancienne école qui propose une multitude d'activités.

Je voudrais remercier Bernard TREFOUX qui a bien voulu reprendre la présidence du Comité des Fêtes, charge que j'assurais par intérim, mais qui ne pouvait pas perdurer.

Notre pizzeria est à nouveau ouverte et les premiers retours sont positifs. Bienvenue aux nouveaux propriétaires.

Tous les jours des camping-cars s'arrêtent sur la place de la Mairie pour utiliser l'aire de service. Tout ceci avec le marché du mercredi matin assurent l'animation de notre village.

Je vous ai parlé des grandes lignes de la vie de notre village, aussi vous pouvez vous rendre sur notre site internet « bonnes.fr » où vous trouverez, entre autre, tous les comptes rendus détaillés des réunions de conseil.

Je reste, bien entendu, à votre disposition pour plus d'explications sur des points particuliers.

Passez de bonnes vacances en espérant que l'été ne sera pas trop caniculaire.

Recensement de la population :

En début d'année a eu lieu le recensement officiel de notre population.

Nous avons perdu quelques habitants depuis la dernière fois ce qui va impacter notre dotation de l'Etat.

 375 habitants

 111 résidences secondaires

 301 logements.

Malheureusement quelques personnes, malgré l'obligation, n'ont pas voulu se faire recenser et n'ont pas compris l'impact financier qui en résultait.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2019

PREVISIONS 2019	Dépenses HT	TVA	Dépenses TTC	Recettes	Cout communal HT	Cout communal TTC
RHABILITATION CAMPING				Subvention fonds européens 25 000		- 25 000
FOND DE CONCOURS VOIRIE CDC			580.00			5 580
VOIRIE COMMUNALE			5 000.00			5 000
AMENAGEMENT BOURG Etude (une partie sans TVA) 25 329.72 HT, 28 967.03 TTC Reste à payer	18 998	3 086	22 083	Etude : Subvention département : 6 404	12 594	15 679
Travaux RD 17	295 000	59 000	354 000	Travaux DETR 35% 103 250 DSIL 33 824 Conseil départemental 45 800 Emprunt 100 000 TOTAL 282 874	12 126	71 126
Matériel entretien voirie			3 500			3 500
Couverture logement impasse abbé Privat + porte fenêtre	1586.30	158.63	10 000.00 17 44.93			10 000 1745
Aménagement cimetière Jardin du souvenir			3 000.00			3 000
Informatique			3 500.00			3 500
Climatisation mairie						5 800
Bancs et tables						3 000
Embarcadère	3 780.00	756.00	4 536.00	Participation APPMA 1500	2 280	3 036
Acquisition foncière						5 000

Démographie :

Naissances :

Swann, Fiona, Ambre BOCQUIER, née le 28 mars à Soyaux, fille de Amélie MULLER et de Thomas BOCQUIER, domiciliés « Vallette ».

Coline, Capucine, Sandra ROUSSILLON, née le 5 avril à Soyaux, fille de Frédérique GUENET et de Nicolas ROUSSILLON, domiciliés « Le Petit Monjat ».



Félicitations aux heureux parents.

Décès :

Madame Monique VIATEUR veuve de LAPENA le 08 janvier à son domicile Chemin du Moulin.

Monsieur COUDERT Milko, Erick Fabrice, le 07 février à son domicile à Nadelin.

Monsieur NEGRE René, le 21 mars à son domicile rue du Château.

Monsieur Pierre André FORESTAS, le 12 avril à Saint Michel.

Monsieur BONNEFOY Pierre, Emile Ernest le 18 avril, à Barbezieux.



Monsieur ROIG-TRILLA Eliséo le 16 mai à Ribérac.

Madame LANAUVE Anne Marie veuve BROS le 28 avril à Aubeterre.

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.



Vigilance entre voisins :

En période estivale, il est constaté de nombreux cambriolages. Soyez vigilants et n'hésitez pas à signaler en Mairie ou en Gendarmerie tout véhicule qui vous paraîtrait suspect, en relevant la plaque d'immatriculation et le type de véhicule.

Look out:

Robberies are more common during summer. Be careful if you notice a dubious car. Write down the licence plate and the type of the car.

Rappel d'identification des chiens et des chats :

Les chiens et les chats doivent obligatoirement être identifiés dès l'âge de 4 mois et ne doivent pas divaguer sur la voie publique.

Reminder about dog and cat identification:

Dogs and cats must be identified before 4 months old and mustn't wander in the street.

Entretien des propriétés :

Conformément au Code Rural, les propriétaires ont l'obligation d'élaguer leurs haies ou arbres de façon à ce qu'ils n'empiètent pas sur la voie publique ou dans les fils téléphoniques ou électriques. D'autre part, les propriétaires ont l'obligation d'entretenir leurs terrains bâtis ou non bâtis à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations ou dépendances.

Property maintenance:

According to the Code Rural, owners must trim their hedges or trees and they must not encroach on the streets or electrical cables.

Bruit :

L'arrêté préfectoral n°2001E1962 du 13 Juillet 2001 concernant « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques ... » Ces travaux ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Noise:

According to the prefectural decree n°2001E1962: noisy building and gardening work must be only done:

On business day: from 8:30am to 12noon and from 2:30pm to 7:30pm

On Saturdays: from 9am to 12noon and from 3pm to 7pm

On Sundays and bank holidays: from 10am to 12noon.

Associations et évènements :

❖ **Société de pêche :** « Le Gardons Bonnois »

Dimanche 18 Août : Concours de pêche de 8h 30 à 11h. Inscription à partir de 6 heures. Un lot pour tous.

Vente des cartes de pêche : Monsieur FAURE - 27 Chemin de l'Ecurie Tél : 05.45.98.56.32.

❖ **Comité des Fêtes :**

« Bonjour à toutes et à tous !

Dans un mois, la fête annuelle de la commune de Bonnes : La Frairie, bâtera son plein !

C'est toute une histoire, que nous vous proposons de découvrir avec Bonn'art café lors d'une exposition sur notre beau village.

Le nouveau comité se démène pour vous offrir un bon moment de détente. Au programme : moules / frites, pétanques, marche et bien d'autres choses.... Ainsi, lors de l'achat d'un programme de nos manifestations, vous participerez à notre tombola richement dotée (ex : un Spa, une plancha, une barre de son....) et pour nos plus petits : un tour de manège (ou autres attractions) gratuit. Il y en aura pour tous et vive la fête.

Pour que celle-ci perdure, nous recherchons de nouveaux bénévoles. Les jeunes sont particulièrement sollicités. Ils seront le futur de nos réjouissances à venir. Ils donneront de leur dynamisme pour le bien de tous ».

Le comité des fêtes de la ville de Bonnes

Le président. Bernard Tréfoux



❖ **Société de chasse :**

Dimanche 15 Septembre : Randonnée pédestre suivie d'un repas paëlla

Vente des cartes de chasse le samedi 7 septembre à 11 h au camping.

❖ **Bourse aux vêtements et jouets :** vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 novembre salle des fêtes de Bonnes.

❖ **Bonn'Art Café :**

Dans le dernier bulletin municipal (janvier 2019) , le Bonn'Art Café évoquait les temps de rencontre des lundis après-midi autour des cartes et des jeux, le groupe "histoire" et le recueil de la mémoire vivante ainsi que toutes les autres activités ... Le rendez-vous était même donné pour l'inauguration! Celle-ci a eu lieu les 9 et 10 Mars et s'est parfaitement bien déroulée, tout comme le marché de printemps du 8 mai, l'ouverture du Café le vendredi soir et toutes les activités proposées. Le nombre de 150 adhérents a même été franchi et peut encore augmenter avec celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

L'association avance donc bien et envisage avec gourmandise l'avenir proche.

En effet, en août prochain, à l'occasion de la fête du village et en partenariat avec le comité des fêtes, nous inviterons l'ensemble de la population de Bonnes à visiter l'exposition et à découvrir le livret sur l'histoire de Bonnes :

vendredi 16 : 18h30 : inauguration de l'exposition et présentation du livret sur l'histoire de Bonnes

samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 : 14h 18h visite de l'exposition

lundi 19 : 14h30 / 16h : jeux et activités pour les enfants

Bien évidemment, tout se déroulera au Bonn'Art Café, ancienne école de Bonnes.

Les activités régulières reprendront en septembre avec une "semaine de la rentrée" que nous aurons l'occasion de présenter le moment donné.



Petit rappel:

- vendredi 26 juillet : stage (16 / 18h) et bal (21h) de danses traditionnelles
- samedi 27 juillet : 18h, annonce des résultats du jeu « tour des lieux-dits »
- lundi 29 juillet : 14h30, visite du château de Bonnes (inscription 05 45 78 47 34)
- mardi 6 août : 10h, atelier « fusées à eau » avec Eté Actif

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été !

Le Bonn'art café est sur facebook !

bonnartcafe@gmail.com

CONGES :

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées

du lundi 12 août au mercredi 28 août inclus.



Horaire Déchetterie

Déchetterie de Nabinaud

BONNAUD
16390 NABINAUD
Tél 05.45.98.40.75

LUNDI	9 H - 12 H	14H - 18 H
MARDI	9 H - 12 H	FERMEE
MERCREDI	FERMEE	FERMEE
JEUDI	9 H - 12 H	14 H - 18 H
VENDREDI	FERMEE	FERMEE
SAMEDI	9 H - 12 H	14 H - 18 H
DIMANCHE	FERMEE	FERMEE

Déchets acceptés

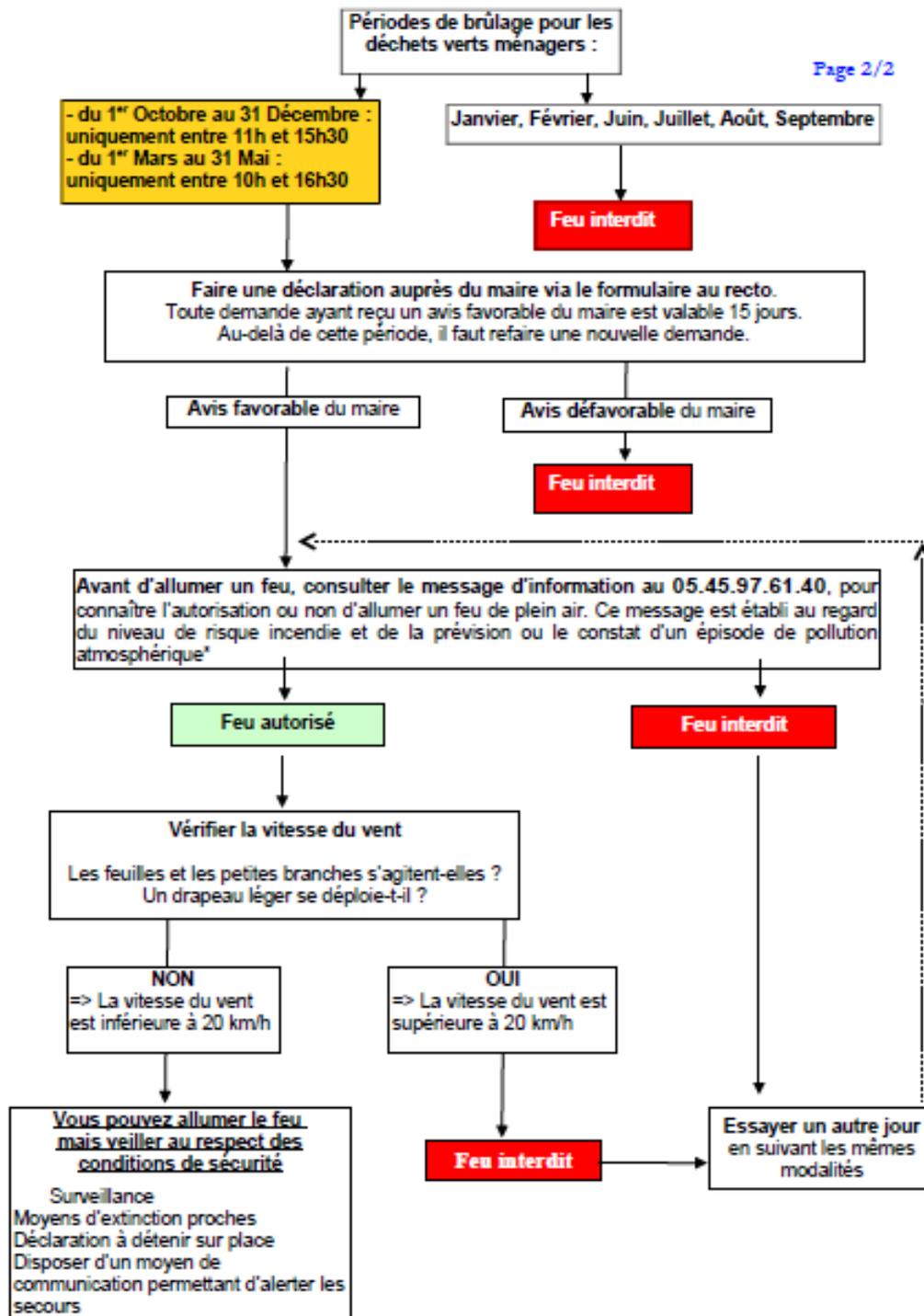
Avant de vous rendre à la déchetterie, vérifiez ci-dessous que vos déchets soient bien pris en charge.

Déchets ménagers	Oui
Textiles	Oui
Bois	Oui
Cartons et papiers	Oui
Déchets d'entreprises	Oui (payant)
Gravats	
Déchets verts	Oui
Déchets Amiantés	Oui
Batteries usagées	Oui
Piles usagées et accumulateurs	Oui
Encombrants électriques Hors d'usage	Oui
Encombrants ménagers divers	Oui



Réglementation sur les feux de plein air

Page 2/2



* Pour savoir s'il existe un épisode de pollution ou un risque de dépassement du seuil d'information et de recommandations en matière de pollution, l'information est disponible en mairie ou sur le site internet

« <http://www.atmo-poitou-charentes.org/> » (carte de vigilance).

N.B. : Pour obtenir le formulaire, merci de vous rendre en mairie.

FICHE PRATIQUE

Ramassage des ordures ménagères classiques : le lundi après-midi

Ramassage des sacs jaunes (tri sélectif) : le jeudi après-midi tous les 15 jours (semaines impaires).

Bennes à verre : Place de la Mairie et Lotissement de la Grande Vigne.

Conteneur à vêtements : Déchetterie de Nabinaud.

Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) : Tél 05.45.98.59.51

Assistante sociale : centre social de Chalais 05.16.09.51.21

Tarifs salle des fêtes	Pour les personnes habitant la commune	
Location salle	40 euros par jour + électricité consommée	
Cuisine	30 euros (+ 4 euros location du lave vaisselle)	
Vaisselle	0.50 euros par couvert	
Tarifs camping par jour	Ouverture du 15 juin au 30 septembre	
Emplacement sans électricité	5.00 euros	
Emplacement avec électricité	6.50 euros	
Par personne	2.20 (gratuit moins de 3 ans)	
Location tables et bancs	2.50 euros pour 1 table et 2 bancs	
	Adresse	Téléphone
Campings	Camping communal	05.45.98.51.74
	Camping à la ferme « La petite Grange »	05.45.98.54.28
Gîtes	La Gauterie	05.45.98.51.81
	Tramonzac	05.53.90.44.76
	Fontaubier	05.53.91.91.16
	Les Gravast du Bost	05.45.78.26.83
	Le Moulin - 27 Chemin du Moulin	05.16.38.84.59
Chambre d'hôte	« le Savoir Vivre » La Clartie	05.45.78.89.61
	« Les peupliers » Le Fresse	05.45.78.81.14
Restaurant	Bistrot Italien Place de la Mairie	06.34.28.09.90
Boulangerie	Place de la Mairie	06.86.41.39.72
Salon esthétique	Place de la Mairie	06.34.16.41.47
Activités/loisirs	Pêche « le Gardon Bonnois »	05.45.98.56.32
	Chemins de randonnée (office de tourisme Aubeterre)	05.45.98.57.18

Marché : place de la Mairie le mercredi matin (boucher, primeur, volaille...)

